

Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, au conseil d'administration de la Cnaf

Mardi 12 juin, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'Allocations familiales (Cnaf) recevait Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, afin d'échanger sur l'accès aux droits et aux services des personnes handicapées, et en particulier sur l'accueil des enfants en situation de handicap.

Isabelle SANCERNI, présidente du conseil d'administration, a accueilli Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, et rappelé l'engagement de la branche Famille sur le champ du handicap, tant en matière d'accès aux droits et de simplification des démarches des personnes handicapées, que d'accueil des enfants en situation de handicap au sein des établissements d'accueil du jeune enfant et des accueils de loisirs.

Elle a notamment évoqué la mobilisation des Caf au travers des Fonds « Publics et Territoires » de la Branche Famille pour financer des actions visant un meilleur accompagnement des familles confrontées au handicap, à hauteur de 20 millions d'euros en 2017, qui ont permis d'accueillir près de 24 400 enfants bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) dans les crèches et les centres de loisirs.

Cependant, Isabelle SANCERNI a rappelé que des progrès restaient à faire, et fait état de la volonté collective du conseil d'administration pour aller plus loin dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion qui doit être prochainement conclue avec l'Etat, dans la continuité de la mission nationale « *Accueils et loisirs & Handicap* » dont les premiers résultats ont été présentés à la Secrétaire d'Etat lors de son déplacement à la Caf du Nord le 1er juin dernier.

Sophie CLUZEL a pour sa part salué la mobilisation de la branche famille autour de cet enjeu visant à construire une société plus inclusive. Elle a notamment insisté sur la nécessité de simplifier l'accès aux droits, en intensifiant les échanges entre les Caf et les Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

La Secrétaire d'Etat a aussi évoqué les enjeux de repérage précoce, d'accompagnement et d'accueil en milieu ordinaire dès la petite enfance, en soulignant la nécessité d'une formation adaptée des professionnels et d'un soutien accru aux parents. Elle a ainsi appelé de ses vœux la création d'un bonus inclusif, visant à favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil du jeune enfant, et la multiplication des initiatives en faveur de leur accès aux accueils de loisirs.



Contact presse

Virginie Rault
01 45 65 68 84
presse@cnaf.fr